

**APPEL A CANDIDATURES  
CONSEIL D’EXPLOITATION DU SPIC DE PONTAILLER**

Le Service Environnement de la Communauté de Communes Auxonne Pontailler Val-de-Saône est constitué en SPIC (Service Public Industriel et Commercial) pour le secteur de Pontailler-sur-Saône. A ce titre, il est doté d’un Conseil d’exploitation, sous l’autorité de la Présidente de la Communauté de communes et du Conseil communautaire.

**Le** **conseil d’exploitation du SPIC de Pontailler est composé de 13 membres titulaires et 4 membres suppléants avec la répartition suivante :**

* 8 conseillers communautaires titulaires et 4 conseillers communautaires suppléants,
* 5 personnalités qualifiées :
  + Un membre représentant les gros producteurs,
  + Un membre représentants les professionnels,
  + Un membre représentant les usagers,
  + Un membre représentant les bailleurs,
  + Un membre représentant les commerçants / artisans.

Suite aux dernières élections communautaires, le Conseil d’exploitation du SPIC de Pontailler doit être renouvelé.

Aussi, si vous souhaitez porter votre candidature, vous pouvez nous retourner le bulletin suivant jusqu’au 18 septembre 2020 par mail : [r.paget@cap.valdesaone.fr](mailto:r.paget@cap.valdesaone.fr)

**APPEL A CANDIDATURES  
CONSEIL D’EXPLOITATION DU SPIC DE PONTAILLER**

NOM :

Prénom :

Souhaite déposer ma candidature pour devenir membre du Conseil d’Exploitation du SPIC de Pontailler

Collège des Conseillers communautaires

Collège des représentants des professionnels du tourisme (merci de préciser votre activité et le nom de votre structure)

A retourner au plus tard le 18/09/2020 par mail : [**r.paget@cap.valdesaone.fr**](mailto:r.paget@cap.valdesaone.fr)